

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17 juin 2025 à 17h45

Etaient présents

SOCIETE	NOM	PRENOM
1TERRAIN	BOYER	Frédéric
ALTA	LARHANTEC	Fanny
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	TAVIAN	David
CCL CONSTRUCTION	GALBIN	Guillaume
CRLC	LEFEVRE	Stéphane
ESPACIL	TANVET	Dominique
GROUPE ATELIERS D'HESTIA	PICHON	Ronan
GROUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann
OCDL GIBOIRE	LESEUR	Xavier
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann
SATI FRANCE	MAROTTE	Yann
SNPR	CADIC	Ronan

Etaient excusés

ACP IMMO	KREMBSER	Cindy
AIGUILLON CONSTRUCTION	PLANCHON	Pierrick
APAVE INFRASTRUCTURE ET CONSTRUCTION FRANCE	GANTHIER	Julien
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe
ATELIER L2	LELIEVRE	Pierre
AVIZE	KERBRAT	Danielle
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	TARDIVEL	Thomas
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel
CLUB	PERAUD	Mathieu
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIEVRE	Philippe
LEGENDRE CONSTRUCTION	MARSEAULT	Florian
MARC	PASCUAL	Frédéric
ORDRE DES ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu
SMAC	VEILLARD	Pierre

Etaient non excusés

ARCHIPEL HABITAT	DECOUVELAERE	Nicolas
------------------	--------------	---------

BELLAY ELECTRICITE	PAULUS	Patrick
CLENET BROSSET BNR ARCHITECTES	BROSSET	Guillaume
QUALICONSLT	DIMES	Hamid
SECIB IMMOBILIER	LELIEVRE	Pierre-Jean

Ainsi que Guénaëlle TILLON (CLUB QUALITE CONSTRUCTION 35) et Sophie FAVENNEC (FBTP35)

Ordre du jour

1. Commissions

- a) Commission « valorisation des métiers »
- b) Commission « écologie et environnement »
- c) Commission « évolutions techniques et technologiques »
- d) Commission « bienveillance »

2. Animations

- a) Fiesta estivale
- b) Animations commission bienveillance
- c) Visites de chantiers
- d) Voyage

3. Communication

- a) Prospects

4. Questions diverses

- a) Point sur le règlement des cotisations 2025
- b) Point sur l'exécution du budget au 31/05/2025
- c) Autres questions

Annexe 1 : budget arrêté au 31/05/2025

Annexe 2 : feuille de présence

1. Commissions

a) Commission « valorisation des métiers »

Frédéric Boyer

Participation de 2 membres du Club (David Tavian et Catalina Siminiski - ainsi que Raphaël Vasquez pour la FFB35) au forum du collège de l'Assomption le 11 juin.

b) Commission « écologie et environnement »

Guillaume Galbin

La commission s'est réunie ce midi pour finaliser l'évènement du 26 juin.

⇒ **le secrétariat fera une dernière relance.**

c) Commission « évolutions techniques et technologiques »

Dominique Tanvet

Il n'y a pas eu de nouvelle réunion.

⇒ **mise en veille de la commission**

d) Commission « bienveillance »

Guillaume Galbin

Le projet de livret d'accueil a été présenté aux membres du Bureau il y a 15 jours : c'est un mélange de livret de présentation du Club et d'accueil

⇒ **à clarifier**

2. Animations

a) Fiesta estivale

Bertrand Bouyer

La soirée se déroulera le **jeudi 17 juillet au Grand Huit**, les invitations ont été adressées hier, une douzaine d'inscrits ou pré inscrits à ce jour.

b) Animations commission bienveillance

Guillaume Galbin

Au vu des événements planifiés pour juillet, il a été proposé, lors du dernier Bureau, que l'animation golf soit reportée à la rentrée de septembre, en remplacement de la voile car cela risque d'être compliqué d'avoir 2 animations sur ce mois... en octobre, il y a le voyage sur la 1^{ère} semaine.

⇒ A voir, aussi, si cette animation peut être proposée plus tard, en hiver, en version indoor (Up'n golf academy) ?

L'invitation pour le marathon vert a été adressée jeudi dernier. 1 inscrit à ce jour (Frédéric Pascual) et de plusieurs volontaires à l'agence ATELIER L2.

c) Visites de chantier

Fanny Larhantec/Bertrand Bouyer

29 inscrits pour la visite autour du Géomur du 11 juillet.

Fanny doit contacter le CROUS pour une visite du chantier du resto U à Beaulieu, à associer avec une visite des bâtiments en rénovation énergétique par Bouygues

Pour ce qui est du projet Arkéa à la Courrouze, cela pourrait peut-être s'envisager en octobre.

d) Voyage

Bertrand Bouyer

Les inscriptions se poursuivent : 22 inscrits ou pré inscrits à ce jour. Dans l'idéal, il faudrait que nous ayons un maximum d'inscriptions fermes au 1^{er} juillet.

Pour mémoire, le groupe de travail a insisté sur la vision technique et le souhait d'avoir des visites de chantier. Une prochaine visio est prévue avec Tangi pour faire le point.

3. La communication

a) Prospects

Organisme	Activité	Nom	Ville	Envoi dossier	Observations
ETYO	AMO	L QUESNE	NANTES	29/10/24	
BELLOIR SAS	Entre prise carrelage/plâtrerie/ menuiserie	B CHUBERRE	FOUGERES	26/11/24	Report du dossier à janvier 2026
CONCEPT TY	Concepteur/Constructeur/ Investisseur	G HEUDE	CESSON SEVIGNE	20/01/25	
LOGISUR	Entreprise logistique de chantier	M BARBEDETTE	NOUVOITOU	13/03/25	
MARION METALLERIE	Aménagement et ouvertures métalliques	JM JAUNATRE	CHANTEPIE	04/04/25	
ATELIER DUPRIEZ	Agence architecte	C DUPRIEZ	RENNES	16/05/25	
MOTI	MOE	F MOTTE	RENNES	22/05/25	
PROJEX INGENIERIE	BE ingénierie pluridisciplinaire	A VARIN	RENNES	02/06/25	
BATEKEMERAUDE	MOE en rénovation du bâti ancien en copropriété	M DESLANDES	ST MALO	16/06/25	

Guillaume Galbin évoque la soirée des Pyramides organisée par la FPI, l'inscription est ouverte pour y participer mais elle est coûteuse pour une structure, pourquoi ne pas inscrire le Club et répartir le coût entre les différentes structures volontaires pour assister à la soirée ?

4. Questions diverses

a) Point sur le règlement des cotisations 2025

Stéphane Lefevre

Au 17 juin, le montant des cotisations encaissées est de **44 591,25 €**.

Une relance avait été effectuée le 19 mai dernier.

Pour mémoire, 4 démissions depuis le début de l'année : MISE EN LUMIERE, FOUGERES HABITAT, SO RE IM et NEOTOA.

b) Point sur le budget au 31 mai 2025

PRODUITS

Montant des cotisations encaissées au **31/05/2025 : 35 422,50 €**

CHARGES

Secrétariat :

Le montant consommé, 12 428,73 €, correspond aux heures de :

Sophie FAVENNEC, du 1^{er} janvier au 31 mai 2025

Guénaëlle TILLON, du 1^{er} janvier au 31 mai 2025

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2025 :

Différence entre le prévisionnel 28 500 € et le consommé de 12 428,73 = 16 071,27 €

Sur cette base, le budget, 28 500 €, ne devrait pas être dépassé.

Location de salles :

Le montant consommé, 518,40 € correspond aux locations de salles de janvier à mai 2025.

Pour mémoire, lorsque les réunions se déroulent sur le temps du déjeuner, les salles ne sont pas facturées.

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2025 :

Différence entre le prévisionnel 2 000 € et le consommé de 518,40 € = 1 481,60 €

Ce montant prévisionnel ne devrait pas entraîner de dépassement du montant budgété, 2 000 €.

Outils de communication :

Le montant consommé, 556,73 €, correspond à l'hébergement d'OVH et la maintenance du site par le webmaster.

A prévoir, les frais de communication relative à une potentielle participation au marathon vert.

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2025 :

Différence entre le prévisionnel 1 500 € et le consommé de 556,73 = 943,27 €

Ce montant prévisionnel ne devrait pas entraîner de dépassement du montant budgété, 1 500 €.

Reprographie/maintenance informatique/téléphone/fournitures :

Le montant consommé, 1 137,94 €, correspond à :

- aux photocopies de janvier à mai 2025 (255 €)
- aux fournitures bureau de janvier à mai 2025 (54,16 €)
- à la maintenance et frais informatiques et téléphone fixe de janvier à mai 2025 (708,33 €)
- à l'abonnement pour le portable du Club de janvier à mai 2025 (120,425 €)

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2025 :

Différence entre le prévisionnel 2 500 € et le consommé de 1 027,50 € = 1 472,50 €

Sur cette base, le budget, 2 855 €, ne devrait pas être dépassé.

Affranchissement :

Le montant consommé, 50 €, correspond à une estimation des affranchissements du 1^{er} janvier au 31 mai 2025.

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2025 :

Différence entre le prévisionnel 400 € et le consommé de 50 € = 350 €

Sur cette base, le budget, 400 €, ne devrait pas être dépassé.

Frais de réception :

Le montant consommé, 3 147,70 €, correspond aux :

- plateaux-repas, cocktails divers
- achat de boissons diverses, consommables apéritif,
- cadeaux divers,

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2025 :

Différence entre le prévisionnel 9 000 € et le consommé de 3 147,70 € = 5 377,43 €

Sur cette base, le budget prévisionnel de 9 000 €, ne devrait pas être dépassé.

Fiestas :

La fiesta estivale est programmée le 17 juillet 2025, elle se déroulera au Grand Huit (formule cocktail dinatoire) : 2 devis car 2 prestataires (2 112 € + 2 087,81 €).

Une participation individuelle de 20 € a été demandée. Un acompte de 724,53 € a été versé après le 31 mai 2025.

L'organisation de la fiesta hivernale n'est pas commencée.

Sur cette base, le budget prévisionnel de 4 000 € ne devrait pas être dépassé.

Frais de déplacement intervenants extérieurs :

Le montant consommé, 2 040 €, correspond à la facture de la conférence « génération Z » du 4 mars dernier.

Une facture est peut-être à prévoir pour la conférence du 26 juin prochain, pour mémoire la précédente intervention de la [FB]2 avait été facturée 600 €.

Sur cette base, le budget prévisionnel de 3 000 €, ne devrait pas être dépassé.

Banque et assurance :

Le montant consommé, 106,28 € + 497,04 €, correspond, pour la période janvier à mai (prélèvement trimestriel), à :

la cotisation du contrat « responsabilité civile » (994,08 €/an)

fonctionnement de notre compte (un peu moins de 24 €/trimestre) et coût carte bleue (50,90 €/an).

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2025 :

Assurance : 994,08 € - 497,04 € = 497,04 €

Banque : 48 €

Sur cette base, le budget prévisionnel de 1 200 €, ne devrait pas être dépassé.

Voyage :

Le montant consommé : 18 300 €, correspond, pour la période janvier à mai 2025 aux 1^{ers} acomptes versés à Tangi Saout et à l'agence de voyage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h45.

Rédactrice : Guénaëlle Tillon

Annexe 1 – budget arrêté au 31/05/2025

CHARGES					PRODUITS = COTISATIONS				
POSTES	BUDGET 2025	REEL			POSTES	BUDGET	REEL		
		"CONSOMMÉ" au 31/05/2025	RESTE A CONSOMMER du 01/06/2025 au 31/12/2025	Total prévisionnel 2025			"ENCAISSÉ" AU 31/05/2025	A RECOURER d'ici 31/12/2025	TOTAL PRÉVISIONNEL 2025
Secrétariat	28 500 €	12 429 €	16 071 €	28 500 €	Cotisations	52 000 €	35 423 €	16 578 €	52 000 €
Location de salles	2 000 €	518 €	1 482 €	2 000 €					
Outils de communication	1 500 €	557 €	943 €	1 500 €					
Reprographie, maintenance informatique, téléphone, fournitures bureau	2 855 €	1 138 €	1 717 €	2 855 €					
Affranchissement	400 €	50 €	350 €	400 €					
Frais de réception	9 000 €	3 148 €	5 852 €	9 000 €					
Fiestas	4 000 €	0 €	4 000 €	4 000 €					
Frais déplacement intervenants extérieurs / Audit	3 000 €	2 040 €	960 €	3 000 €					
Banque	1 200 €	106 €	48 €	1 148 €					
Assurances		497 €	497 €						
voyage	30 000 €	18 300 €	11 700 €	30 000 €					
TOTAL CHARGES	82 455 €	38 783 €	43 621 €	82 403 €	TOTAL PRODUITS	52 000 €	35 423 €	16 578 €	52 000 €
Ecart Charges / budget				-52 €		Résultat net prévisionnel 2025			-30455 €
						Résultat net attendu fin 2025			-30403 €

Annexe 2 – feuille d'émargement

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
1TERRAIN	BOYER	Frédéric	
ACP IMMO	KREMBSER	Cindy	excusée
AIGUILLON CONSTRUCTION	PLANCHON	Pierrick	excusé
ALTA	LARHANTEC	Fanny	
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	GANTHIER	Julien	excusé
ARCHIPEL HABITAT	DECOUVELAERE	Nicolas	
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand	
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe	excusé
ATELIER L2	LELIEVRE	Pierre	excusé
AVIZE	KERBRAT	Danielle	excusée
BELLAY JP RENNES	PAULUS	Patrick	
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	TARDIVEL	Thomas	excusé
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	TAVIAN	David	
CCL CONSTRUCTION	GALBIN	Guillaume	
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel	excusé
CLENET BROSSET BNR ARCHITECTES	BROSSET	Guillaume	
CLUB	PERAUD	Mathieu	excusé
CRLC	LEFEVRE	Stéphane	
ESPACIL	TANVET	Dominique	présent
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIEVRE	Philippe	excusé

Suite annexe 2

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
GROUPE ATELIERS D'HESTIA	PICHON	Ronan	
GROUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann	
LEGENDRE CONSTRUCTION	MARSEAULT	Florian	excusé
MARC	PASCUAL	Frédéric	excusé
OCDL GIBOIRE	LESEUR	Xavier	
ORDRE DES ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu	excusé
QUALICONSLT	DIMES	Hamid	
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann	
SATI FRANCE	MAROTTE	Yann	
SECIB IMMOBILIER	LELIEVRE	Pierre-Jean	
SMAC	VEILLARD	Pierre	excusé
SNPR	CADIC	Ronan	